



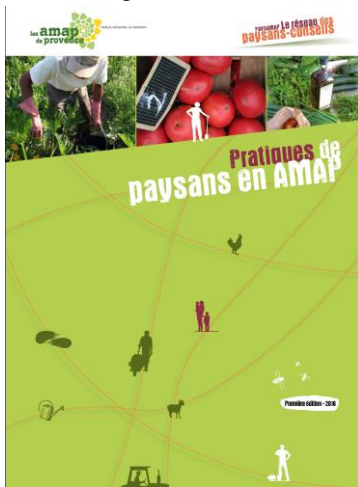
JANVIER - FEVRIER 2017

Les Brèves du Réseau Les AMAP de Provence

A Les nouvelles du réseau A

PAYSAMAP : le guide « Pratiques de Paysans en AMAP » est disponible

Issu d'un projet porté sur trois années, le guide « Pratiques de Paysans en AMAP » a été publié en décembre 2016 par le réseau régional *Les AMAP de Provence*.



Ce guide a été réalisé dans le cadre de la structuration du réseau des paysans-conseils, nommé PAYSAMAP, instance dédiée à l'accompagnement des paysan-ne-s installé-e-s ou en cours d'installation, en partenariat AMAP ou en recherche de partenariat avec des groupes d'amapien-ne-s.

Une première étape de constitution s'est articulée sur la base de deux études d'acquisition de références : la première a permis de définir, avec les paysans-conseils (*identifiés pour leur parcours en AMAP*), les facteurs de réussite des paysans en AMAP ; la seconde, conduite auprès des paysan-ne-s des territoires du GAL Haute-Provence Luberon et du PNR Sainte-Baume, a révélé les étapes clefs des parcours de paysan-ne-s en AMAP.

Ce guide capitalise les connaissances et mutualise les pratiques expérimentées comme efficaces par les paysan-ne-s en AMAP.

Ce métier est aujourd'hui exercé par de nombreux paysan-ne-s, qui ont des histoires différentes, sur des fermes qui ont, chacune, leurs spécificités : « **Paysan-ne, c'est un métier ; Paysan-ne en AMAP, c'est un métier en plus** ».

Un exemplaire de ce guide sera distribué à chaque AMAP et à chaque paysan adhérent au réseau régional *Les AMAP de Provence*.

DLA : le calendrier de l'accompagnement à la réflexion de refonte du réseau

2016 a engagé une étape de réflexion sur l'évolution du réseau régional, étape de refondation appelée « déconstruire et reconstruire ensemble le réseau régional ».

Un Dispositif Local d'Accompagnement (*DLA*) a été sollicité pour coordonner cette refondation et accompagner les amapien-ne-s et les paysan-ne-s en AMAP à redessiner le projet associatif, réécrire les statuts et règlement intérieur, redéfinir le modèle économique, ensemble.

Le Cabinet Cenni Cerutti qui a été sélectionné a proposé le calendrier suivant : sur 6 demi-journées, les deux premières (*décembre 2016 et février 2017*) étaient consacrées aux bénévoles des instances « CoPil » (*Comité de Pilotage, ex-Conseil d'Administration*), « CAgETte » (*Commission Agricole et Ethique*) et PAYSAMAP (*réseau des paysans-conseils de Les AMAP de Provence*), pour revenir sur les premiers éléments factuels réunis par la CRESS PACA (*Chambre Régionale des entreprises d'économie sociale et solidaire*) et faire une synthèse de la situation et des besoins identifiés à ce jour.

Les 4 prochaines demi-journées seront consacrées à la consultation des amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP des différents territoires, pour croiser les propositions et identifier les leviers créateurs de solutions.

Vous serez informés des dates de réunions pour pouvoir y participer.

Création de l'AMAP « Entraigues solidaire », à Entraigues (84)

Jeudi 2 février dernier, André Lopez et François Guiton, amapiens-conseils bénévoles au sein de la CAgETte (*Commission Agricole et Ethique*), ont participé à la réunion de création d'une AMAP à Entraigues dans le Vaucluse.

Valérie Sevenier, éleveuse de poules pondeuses, est à l'initiative de ce projet en collaboration avec Willie Lenedier, maraîcher. Elle a reçu une dizaine de futurs amapien-ne-s en toute convivialité dans son salon pour mettre en place l'AMAP qui commencera ses livraisons en mai prochain.

Pour participer à cette AMAP et entrer en partenariat avec Valérie et Willie, vous pouvez contacter contact@lesamapdeprovence.org ou val.ayme@cegetel.net.

Aux amapien-ne-s dans le Vaucluse : merci de communiquer cette information autour de vous !

Scission de l'AMAP Les Jardins de Saint-Côme (83 et 13)

L'AMAP Les Jardins de Saint-Côme a été remplacée par 2 AMAP correspondant aux 2 territoires suivants :

- L'AMAP L'Abeille et l'Olivier, pour La Ciotat et Ceyreste

contact : amapabeilleetolivier@gmail.com

- L'AMAP Terres du Soleil, pour St-Cyr sur Mer et La Cadière d'Azur

site internet : <http://amap-terresdusoleil.nhvvs.fr/>

Souhaitons-leur de continuer à progresser sur le chemin de la souveraineté alimentaire, qui favorise le maintien d'une agriculture de proximité, biologique et paysanne.

AMAP en recherche de paysan maraîcher (13)

La CAgETte accompagne deux AMAP dans l'Ouest des Bouches du Rhône qui n'ont plus de paysan maraîcher. Elle fait donc appel aux paysan-ne-s candidat-e-s pour pouvoir prendre le relais des livraisons pour les amapien-ne-s.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec le réseau *Les AMAP de Provence* via contact@lesamapdeprovence.org ou andre.lopez0427@orange.fr.

Inter-AMAP 13 : atelier cuisine le samedi 4 mars !

L'atelier cuisine chez Boudiou prévu fin janvier a été reporté au samedi 4 mars. [Inscrivez vous sur ce lien !](#)

« L'AMAP, un partenariat AMAPortée ! », à Grasse le 21 avril prochain

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a soutenu financièrement la création de supports de communication (stickers et panneaux) permettant d'identifier les lieux de livraisons des AMAP du territoire.



Ces supports seront remis officiellement aux AMAP par M. Viaud, président du Pays de Grasse, le vendredi 21 avril 2017 (à 13h30, Espace Jacques Louis Lions).

Tous les amapien-ne-s et les paysan-ne-s en AMAP du territoire sont invités à venir recevoir les stickers et panneaux.

A Echos paysans A

Grippe aviaire : témoignage d'un paysan aviculteur à ses amapien-ne-s

La situation des paysan-ne-s éleveur-euse-s de volailles s'est extrêmement compliquée avec l'épisode de grippe aviaire qu'a connu la France, autant à cause de l'inquiétude de l'épidémie qu'à cause des conditions sanitaires de précaution qui leur sont imposées. Un paysan a envoyé cette information à son groupe d'amapien-ne-s. Les AMAP de Provence se fait l'écho de cette information qui nous concerne tous.

« Je vous livre quelques infos sur la situation des petits éleveurs de volailles en France.

Suite à l'épisode de grippe aviaire 2015 dans le sud-ouest, le gouvernement a établi un décret début juillet 2016 applicable à toutes les exploitations avicoles françaises avant février 2018. Les mesures à mettre en place pour la grippe aviaire compliquent beaucoup la gestion des lots.

Depuis début décembre 2016, les volailles sont confinées. J'ai fait une demande de dérogation, pour les laisser sortir sur les parcours, que l'on m'a refusée. Je dois d'abord réaliser les investissements pour avoir l'accord.

Je perds des volailles quasiment chaque jour puisqu'elles n'avaient pas l'habitude de rester enfermées. Elles se battent et se piquent. Autre conséquence, les poulets auront des poids beaucoup plus élevés (supérieurs à 2 kg).

Je suis paysan en bio avec des volailles enfermées, ce n'est pas comme cela que j'envisage mon métier.

Le décret sur les mesures de bio-sécurité a et aura des conséquences sur le fonctionnement de l'exploitation (sas de sécurité aménagés, couloir d'accès aux parcs, déplacement serre stockage aliments et matériel, aménagement chemin d'accès à la propriété, lit de chaux pour les camions équarrissage et aliment, bétonnage des aires de lavage, etc.). J'estime les investissements au premier abord à 20 000 €.

Suite à des formations obligatoires en février 2017 sur les mesures de bio-sécurité, je me prononcerai sur la poursuite ou non de mon activité en 2018.

Aujourd'hui, "la balance ne penche pas du tout du bon côté". Mon métier de paysan s'oriente petit à petit vers un métier du type "industriel" et je ne pourrai pas m'y résoudre en l'état, sans compter les investissements pour ces mises aux normes. Il faut aussi savoir que cette fin d'année, l'épisode de grippe aviaire est très important dans le sud-ouest. Cela laisse présager un durcissement au niveau des conditions de production dans nos exploitations.

Dans le département, nous nous sommes réunis entre éleveurs et avec l'appui de la Confédération Paysanne. Nous allons demander à rencontrer le Préfet, la direction de la DDPP (services vétérinaires), nous solliciterons les médias et certainement aussi nous lancerons une pétition. Je vous tiendrai au courant de nos actions.

Il faut bien comprendre que ce n'est pas la volaille de basse-cour et de plein air qui est à l'origine de cette vague de grippe aviaire mais la cause essentielle est un problème de pratiques d'élevages industriels au format de multinationales. Les gouvernements et les organismes internationaux confortent l'hypothèse erronée sur la manière dont la maladie se répand et imposent le confinement et obligent ce secteur à s'industrialiser davantage.

Nous allons donc tout simplement disparaître, les industriels vont récupérer notre petite part de marché et les laboratoires vont nous dénicher un vaccin qui ne servira à rien d'autre que de les enrichir. Au passage, ils travaillent également sur la génétique pour créer des volailles résistantes à la grippe aviaire, autre manière d'asseoir leur souveraineté et d'appauvrir la diversité des populations animales.

Bref, vous l'aurez compris la situation se complique pour les petits producteurs. »

Il faut que les citoyens, les consommateurs engagés ou non sachent ce qui risque de se passer dans les mois et années à venir. L'alimentation et le climat sont les enjeux de demain.

"Reporterre" (article du 07/01/17) : <https://reporterre.net/Derriere-la-grippe-aviaire-une-multiplication-mondiale-des-pandemies-animales>

GRAIN (une ONG internationale qui soutien les petits élevages) : <https://www.grain.org/entries/169-la-grippe-aviaire-une-aubaine-pour-big-chicken> ; <https://www.grain.org/e/37-qui-est-le-dindon-de-la-farce>

lesamapdeprovence.org : lancement prochainement d'une rubrique « Propositions de Paysan-ne-s »

Le réseau régional *Les AMAP de Provence* soutient les paysan-ne-s dans leurs démarches de partenariat AMAP. Ainsi, le réseau paysans-conseils, formalisé en 2013 par la création de PAYSAMAP, est particulièrement destiné à accompagner la réussite des partenariats AMAP. Il propose aux différents candidats volontaires à l'entrée en AMAP, des journées d'informations, des accompagnements individuels, des visites d'accueil et d'échanges.

Les AMAP de Provence se fait également le relais de ces paysan-ne-s déjà installés en AMAP ou en création de partenariat et communiquent les coordonnées de ceux-ci, par filières d'activité agricole, aux groupes d'amapien-ne-s.

Les « Brèves » vous font connaître les propositions émanant autant des paysan-ne-s en recherche de partenariat(s) que des AMAP en recherche de paysan-ne-s ou de nouveaux amapien-ne-s.

Et dorénavant, sur le site www.lesamapdeprovence.org, une rubrique « Propositions de Paysan-ne-s » vous permettra d'accéder à toutes ces informations.

Ce mois-ci, découvrez :

Z Carole BOUDRIE, La ferme des Adrets, installée à Nans-les-Pins (83), vous propose des colis de viande bio (bœuf et veau sous vide). Elle peut livrer sur tous les territoires PACA. Si votre AMAP souhaite mettre en place un partenariat « viande », contactez Carole via carole_252@hotmail.com.

Z Camille CHOLLET, installée depuis 2013 à Puy-Saint-André (secteur briançonnais 05) et en conversion bio depuis juin 2015. Elle transforme le lait de ses chèvres en tommes nature ou aromatisées, en crottins, en faisselles, en cambichèvre ou en flan aux œufs. Un large choix pour ses livraisons. Vous pouvez contacter Camille via jerestyan@gmail.com.

Z Olivia DESIR, Le Jardin d'Ô, installée à Viens (84) vous propose des plantes médicinales et aromatiques pour des tisanes bio (AB). Suivez ce lien pour découvrir sa ferme et contactez-la via olivia.desir@hotmail.fr si votre AMAP recherche un partenariat tisanes.

Z Audrey RICHAUD, La Cabrouno d'Aquo de Loup, installée à Eguilles (13), propose des paniers de produits transformés à partir de lait de chèvre (fromages, yaourts, faisselles, brousse, cœur de brique) et de viande caprine. Si votre AMAP recherche un partenariat pour ces denrées, contactez-les via lacabrouno@hotmail.fr.

A A vos agendas ! A

Dimanche 9 avril 2017, à Marseille : L'Agroparade

une déambulation festive pour l'alimentation et l'agriculture

Le pôle InPACT PACA¹ a décidé de construire une action d'ampleur autour de l'alimentation et de l'agriculture en PACA et appelle les agriculteurs, les citoyens, les acteurs de la société civile, à participer à une grande déambulation festive sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation, le 9 avril 2017, à Marseille.

C'est à Amiens, lors du procès des militants poursuivis pour leurs actions contre le projet des 1000 vaches que la Confédération paysanne a lancé l'appel à mobiliser citoyens et paysans autour des politiques alimentaires et agricoles : « Etre paysan, c'est se voir confier cette noble tâche : produire pour l'alimentation de tous »

Paysannes, Paysans, Amapiennes, Amapiens, consom'acteurs, consom'actrices, citoyens, citoyennes, musiciens musiciennes, circassiens, circassiennes vous êtes attendus !

Chars, grosses têtes, fanfares, batucadas, échassiers, légumes, basses cours, troupeaux de moutons, de chèvres, etc.

¹ Le pôle Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale, InPACT PACA, réunit l'ARDEAR (Association Régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural), Bio de Provence-Alpes Côte-d'Azur, la Confédération Paysanne, le GR CIVAM PACA (Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), Les AMAP de Provence et les Paniers Marseillais, dans une démarche commune afin de représenter une seule voix, une voix forte en direction des institutions, des élus et de la société civile.

A Des nouvelles d'ici et d'ailleurs A

L'ADEAR13 recrute

L'ADEAR 13 recherche un-e animateur-trice coordinateur-trice pour un CDD de 20 mois en remplacement de congé parental. Poste à partir d'avril 2017, situé à la Maison des Paysans à Orgon (13660). Vous trouverez toutes les informations en pièce jointe.

A Envoyez-nous vos articles ! A

Communiquez nous vos actualités

L'année 2016 a été une année de grands changements au sein du réseau Les AMAP de Provence dont l'équipe salariée a été réduite de 5 à 1 personne. Coralie Jasse, secrétaire comptable de l'association, reste notre interlocutrice mais ne peut en aucun cas reprendre toutes les missions. La communication, le partage d'informations et la mutualisation d'expériences sont essentiels pour le réseau. Nous vous invitons donc à participer aussi souvent que vous le pourrez en envoyant vos articles à contact@lesamapdeprovence.org.

Si vous souhaitez intégrer la commission communication, vous pouvez le signaler sur cette même adresse mail.

Merci de vos participations !